

MANCOPEC

Date : 22/10/2004

Page 1 sur 6

Edition révisée le : 11/09/2012

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

- 1.1. **Nom de la préparation:** MANCOPEC
1.2. **Usages / description du produit:** Utilisation comme fongicide en agriculture/horticulture
1.3. **Nom du distributeur :** SAPEC Agro, S.A.
Herdade das Praias, Apartado 11 - E.C. Bonfim
2901-852 Setúbal, Portugal
Tél. : 00 351 265 710 100
Fax : 00 351 265 710 105
e-mail: agroseguranca@agro.sapec.pt
- 1.4. **Téléphone en cas d'urgence:** appeler le 15, le 18 ou le 112, ou bien l'un des centres antipoison suivant :

Angers : 02 41 48 21 21
Bordeaux : 05 56 96 40 80
Lille : 0 825 812 822
Lyon : 04 72 11 69 11
Marseille : 04 91 75 25 25
Nancy : 03 83 32 36 36
Paris : 01 40 05 48 48
Rennes : 02 99 59 22 22
Strasbourg : 03 88 37 37 37
Toulouse : 05 61 77 74 47
<http://www.centres-antipoison.net/>

Une fois l'intoxication traitée et soignée, apportez votre témoignage en signalant vos symptômes au réseau Phyt'attitude, N° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Principaux dangers:

Troisième catégorie avec effets toxiques possibles sur le développement. Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2. Autres dangers:

Ingestion : selon les études réalisées sur animaux, une exposition prolongée à des hauts niveaux de mancozèbe peut provoquer une fonction anormale de la thyroïde. Pour les individus ayant une prédisposition aux problèmes thyroïdiens, la sensibilité à la toxicité peut-être plus importante à des expositions élevées.

Inhalation chronique: les effets sur animaux à des doses élevées et répétées de poudre de mancozèbe équivalent à 150-250 fois le NAE0 entraîne une réduction du poids, l'inflammation des poumons et une fonction thyroïdienne anormale.

Ingestion chronique : les effets toxiques sur animaux à des doses élevées et répétées par ingestion entraînent une réduction du poids et des effets sur la thyroïde. Une augmentation de l'effet sur les tumeurs thyroïdiennes et sur les lésions oculaires (rétine) a été observée sur des rats pour lesquels on a administré 750 ppm de mancozèbe dans leur nourriture pendant 2 ans. Ce composant est

MANCOPEC

Date : 22/10/2004

Page 2 sur 6

Edition révisée le : 11/09/2012

reconnu comme entraînant des effets cancérogènes faibles. Des tests sur animaux indiquent que le composant peut produire une toxicité embryonnaire et fœtale mais seulement à des doses toxiques pour la mère. Des études sur animaux sur plusieurs générations démontrent qu'il n'y a pas d'effet sur la reproduction. Bien qu'il y ait quelques rapports dans la littérature scientifique concernant l'activité mutagène du mancozèbe, d'une manière générale il n'est pas mentionné comme mutagène sur les animaux ou les cultures cellulaires. Le test avec le mancozèbe est négatif pour la mutation des gènes.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Identification de la substance dangereuse		% (p/p)	Classification de la substance d'après la Directive 67/548/CEE (1)
Nom	N° CAS		
Mancozèbe	8018-01-07	80	[Xn], N, Repr. Cat. 3 ; R63 ; R43; R50

(1) Texte intégral des phrases R : voir chapitre 16

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Symptômes:

Contact avec la peau: il peut y avoir une légère irritation au point de contact.

Contact avec les yeux: il peut y avoir une irritation et une rougeur. La vue peut se voiler.

Ingestion: il peut y avoir une irritation et une rougeur de la bouche et de la gorge.

4.2. Actions:

Contact avec la peau: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et beaucoup de savon. Consulter un médecin si des effets douloureux ou irritants se développent.

Contact avec les yeux: Laver les yeux à l'eau courante pendant 15 minutes. Consulter un médecin si des effets douloureux ou irritants persistent.

Ingestion: ne pas tenter de faire vomir. Si le sujet est conscient lui donner un demi litre d'eau immédiatement. Mettre immédiatement sous surveillance médicale.

Inhalation: amener la victime à l'air libre. Si elle ne respire pas, entreprendre une respiration artificielle si possible par bouche à bouche. Mettre immédiatement sous surveillance médicale.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction: Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Alcool ou mousses.

5.2. Dangers d'exposition: Peut former des mélanges de poussières dans l'air inflammables. En combustion émission de fumées toxiques d'oxyde de soufre, d'oxyde d'azote, de dioxyde et de monoxyde de carbone.

5.3. Protection des intervenants: Porter un appareil respiratoire autonome. Les eaux utilisées comme moyens d'extinction peuvent être une source de pollution. Si l'endroit n'est pas trop exposé au feu et si les conditions le permettent laisser le feu se consumer de façon à éviter des pollutions par l'eau.

Date : 22/10/2004

Page 3 sur 6

Edition révisée le : 11/09/2012

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- 6.1. **Précautions individuelles:** éliminer les sources de contamination. Ne pas créer de poussières.
- 6.2. **Précautions vis-à-vis de l'environnement :** ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Contenir la contamination.
- 6.3. **Méthodes de nettoyage:** transférer dans un récipient fermé et étiqueté pour un usage par une méthode appropriée. Ne pas utiliser de matériels de nettoyage pouvant produire des étincelles.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. **Recommandations lors des manipulations:** vérifier que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas fumer. Utiliser des matériels ne provoquant pas d'étincelles. Lors des manipulations ne pas manger, boire ou fumer.
- 7.2. **Conditions de stockage:** stocker dans des endroits frais et bien ventilés. Rester éloigné des sources d'étincelles et d'ignition. Conserver les récipients bien fermés. Conserver dans le récipient d'origine hors de la portée des enfants. Ne jamais laisser le produit à l'humidité durant le stockage. Cela peut entraîner des modifications chimiques qui diminueront l'efficacité fongicide et pourraient créer des vapeurs inflammables.
- 7.3. **Emballages recommandés:** conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1. **Mesures techniques:** prévoir une ventilation suffisante dans la zone. Vérifier que les équipements d'éclairage et les équipements électriques ne sont pas une source d'étincelles et d'ignition.
- 8.2. **Protection respiratoire:** porter un appareil respiratoire à double cartouche pour les poussières et les vapeurs (Protection type A2P3)
- 8.3. **Protection des mains:** gants de protection (matériel recommandé: nitrile). Temps de perméabilité: 480 minutes, niveau de pénétration: 3.
- Les recommandations peuvent varier en fonction de l'utilisation. Toutefois il est nécessaire de suivre également les recommandations du fabricant concernant les gants de protection.

Protection des yeux: lunettes de sécurité

Protection de la peau: les préparateurs et les manipulateurs doivent porter des combinaisons, des gants étanches, des lunettes de sécurité, un tablier résistant aux produits chimiques.

Les applicateurs et autres manœuvres doivent porter des combinaisons, des lunettes et des gants étanches. Tous vêtements ou autres absorbants qui ont été aspergés ou fortement contaminés doivent être jetés et traités via une filière d'élimination agréée.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique: Solide
Couleur: Jaune
Odeur: Soufrée
Solubilité dans l'eau: 6.2 ppm (pH 7.5, 25 °C)
Point éclair: 146 °C

MANCOPEC

Date : 22/10/2004

Page 4 sur 6

Edition révisée le : 11/09/2012

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable en conditions normales

Conditions à éviter: Acidité et humidité (lors du stockage)

Produits de décomposition dangereux: Les températures élevées ou l'eau déclenche la décomposition qui peut causer des combustions spontanées. Ces combustions émettent des fumées toxiques d'oxyde de soufre, de dioxyde de carbone, de monoxyde de carbone, d'oxyde d'azote.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Substance(s) dangereuse(s): MANCOZEBE PM
Toxicité orale aigue sur le rat : DL₅₀ >2000 mg/kg
Toxicité dermale aigue sur le rat : DL₅₀ >2000 mg/kg
Toxicité par inhalation sur le rat : DL₅₀ > 2.752 mg/kg

Pour les yeux les tests ont montré des effets légèrement irritants.

Pour la peau les tests n'ont pas montré d'effet irritant.

Non sensibilisant pour la peau du cobaye.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Écotoxicité: MANCOZEBE WP

Toxicité aigüe sur poisson, truite arc-en-ciel CL₅₀ 96h : 0.11 mg/L

Toxicité aigüe sur poisson, *Cyprinus carpio* CL₅₀ 96h : 7.24 mg/L

Algue CE₅₀, 72 h : 0.18 mg /L

Daphnies CE₅₀, 24 h : 0.014 mg /L

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Méthode de traitement des déchets:

Déchets: Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Élimination des emballages: Éliminer les emballages vides via la filière de collecte ADIVALOR. Le réemploi des emballages est interdit.

Manipulation: Les sacs doivent être fermés et étiquetés. Éviter le contact direct avec la peau. Ne pas contaminer les cours d'eau, les étangs, les fossés ou les égouts avec le produit ou les contenants souillés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR / RID

N° ONU: 3077

Classe : 9

MANCOPEC

Date : 22/10/2004

Page 5 sur 6

Edition révisée le : 11/09/2012

Groupe d'emballage: III
Etiquette: Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s. (mancozèbe)

IMDG / IMO

N° ONU: 3077
Classe: 9
Groupe d'emballage: III
Polluant Marin: Oui
Etiquette: Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s. (mancozèbe)

IATA / ICAO

N° ONU: 3077
Classe : 9
Groupe d'emballage: III
Instructions d'étiquette: 911
Etiquette: Substance dangereuse pour l'environnement, solide, n.o.s. (mancozèbe)

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole(s) et indication(s) de Danger



Xn : Irritant



N : Dangereux pour l'environnement

Phrases de risque: Repr. Cat. 3 : Susceptible de nuire au fœtus
R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrases de sécurité: S2: Conserver hors de la portée des enfants
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés
S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de donnée de sécurité.

Note: les informations réglementaires ci-dessus indiquent seulement les principales réglementations spécifiquement applicable au produit décrites dans le manuel de sécurité.
Il est porté à l'attention de l'utilisateur l'existence possible de précautions complémentaires qui complètent ces réglementations. Se référer à toutes précautions ou réglementations locales, nationales ou internationales existantes.
L'évaluation des risques selon la Directive 1907/2006/EC (REACH) n'a pas été réalisée.

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

-Réglementation ICPE : Rubrique 1172

-Délai de ré-rentrée : délai minimum de 48 heures après la fin de la pulvérisation.

Date : 22/10/2004

Page 6 sur 6

Edition révisée le : 11/09/2012

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risques utilisées en paragraphe 3:

Repr. Cat. 3 : Susceptible de nuire au fœtus

R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Glossaire:

CAS: Chemical Abstract Service

NAEO: Niveau Acceptable d'Exposition pour l'Opérateur

DL₅₀: Dose létale 50

CL₅₀: Concentration Létale 50

CE₅₀: Concentration Effective moyenne

Cette fiche de données de sécurité résume nos connaissances à la date de publication de ce document qui proviennent de sources que nous considérons comme être dignes de foi. Ces informations sont fournies à titre indicatif afin de manipuler, de stocker, d'utiliser et d'éliminer le produit dans des conditions de sécurité satisfaisantes. Chaque utilisateur doit lire attentivement cette fiche de sécurité et tirer partie des renseignements en fonction du contexte et de la façon dont le produit sera manipulé et utilisé sur le lieu de travail. Ces informations ne concernent que le produit nommé désigné et peuvent être rendues caduques, sauf avis contraire spécifique, en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour toute blessure, perte ou dommage résultant de l'absence de prise en compte des informations ou des conseils contenus dans cette fiche de données de sécurité.

Si des précisions ou des informations supplémentaires sont nécessaires pour s'assurer qu'une évaluation appropriée du risque peut être faite, l'utilisateur doit contacter le fabricant du produit.